

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux le 15 novembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence d'Antoine LEMAIRE, Maire.

Etaient présents :

MM. LEMAIRE, CAMUS, MARTINET, MACADRÉ, CHILD, FERGEAU, LEGRAND, SOULIER, VENANT-VALERY,

Mme. WAITASRECK, BOCK, BRENOT, MARTINET
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

MM. HATTERER, GRIMPLET qui a donné pouvoir à Monsieur MARTINET

Monsieur MARTINET Christophe *est élu secrétaire de séance.*

Ordre du jour :

- 1. Approbation du dernier procès-verbal**
- 2. Délibération devis décoration de Noël**
- 3. Délibération révision du devis de la toiture de la Mairie**
- 4. Questions diverses**

1 / Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 13 octobre 2022

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

2 / Délibération devis décoration de Noël (délibération 2022-11-35D)

Monsieur le Maire indique avoir reçu les devis concernant les luminaires de Noël.

Il rappelle que ces luminaires sont de fabrication française, de basse consommation, et que des boîtiers seront installés afin de régler des horaires d'allumage.

Le montant total des devis avec les boîtiers s'élève à 8160€ HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents accepte les devis pour un montant de 8160€ HT.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

2 / Délibération révision du devis pour la toiture de la Mairie (délibération 2022-11-36D)

Monsieur le Maire présente le devis réactualisé, concernant la réfection de la toiture de la Mairie, portant sur l'augmentation du coût des matériaux notamment des ardoises arrêtant ainsi le devis à 67226€ HT au lieu de 57131€ HT.

Monsieur le Maire précise que malgré cette augmentation le prix total reste inférieur aux devis reçus, en 2021, par les autres entreprises.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents accepte le devis réactualisé pour un montant de 67226€ HT.

VOTE : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

5 / Questions diverses :

- La réfection impasse des grands champs est terminée.
- Un poteau, rue du paradis, penche depuis plusieurs années. Des demandes avaient été faites en 2018 et une réponse de ENEDIS, nous informés que le poteau n'est pas près de tomber.
- L'APEEP organise une vente de sapin, les informations et les bons de commande sont sur le site de la commune.
- Des devis sont en cours afin d'installer les jeux d'extérieur au skate parc et au parc du moulin.
- Concernant les nuisances sonores au château d'eau, nous avons reçu un courrier qui indique que des panneaux acoustiques seront installés avant la fin de l'année.
- Des travaux supplémentaires sont à prévoir au cabinet infirmier, le montant de ces travaux s'élève à 1940€HT. Le budget- total des travaux s'élève à 37819€ HT.
- La commission travaux se réunira le 07 décembre.
- L'intervention pour le changement des fenêtres est prévue le 16 décembre 2022.
- Le contrat de notre secrétaire de mairie est signé pour 3 ans.
- Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal remercient les enfants qui ont chanté lors de la cérémonie du 11 novembre 2022.
- Crèche : Des inquiétudes ont été formulées par la présidente et le vice-président de la Crèche « SIVU les petits galopins » concernant une éventuelle ouverture d'une micro crèche inclusive sur la commune de Saint Thierry. Après discussion la majorité du Conseil Municipal souhaite continuer l'étude de la faisabilité de cette implantation.

Tour de table :

- Mme BRENOT indique que la commission fleurissement se réunira le 05 janvier 2023
- Mme WAITASRECK remarque une grande participation à la fête d'halloween et à la commémoration du 11 novembre.
- Mme MARTINET informe que des riverains lui ont rapportés qu'il y a de mauvaises odeurs dans la rue du Général Leclerc. Monsieur le maire rappelle que cela a été signalé à la CUGR.
- M. LEGRAND revient sur le remboursement de prêt qui avait été évoqué début 2022, une réunion est prévue le 21 novembre pour étudier ce point.
- M. SOULIER informe avoir envoyé une demande d'aide, pour les travaux de l'église, au Ministre de la Culture. Un nouveau dossier de demande de subvention a été envoyé à la DRAC.
De plus une partie de l'éclairage de l'église sera désormais éteinte la nuit.
- M. CHILD rappelle que le Conseil des jeunes se réunira le 20 novembre.
- M. FERGEAU indique que le collègue a signé le projet en partenariat avec le parcours forestier.

Prochain Conseil Municipal prévu le 15 décembre.

La séance est levée à 22h10.

A. LEMAIRE	N. BOCK	M. BRENOT	R. CAMUS	G. CHILD
S. FERGEAU	J. GRIMPLET ABS	C. HATTERER ABS	G. LEGRAND	J. MACADRÉ
A. MARTINET	C. MARTINET	J-B SOULIER	C. VENANT- VALERY	A. WAITASRECK